

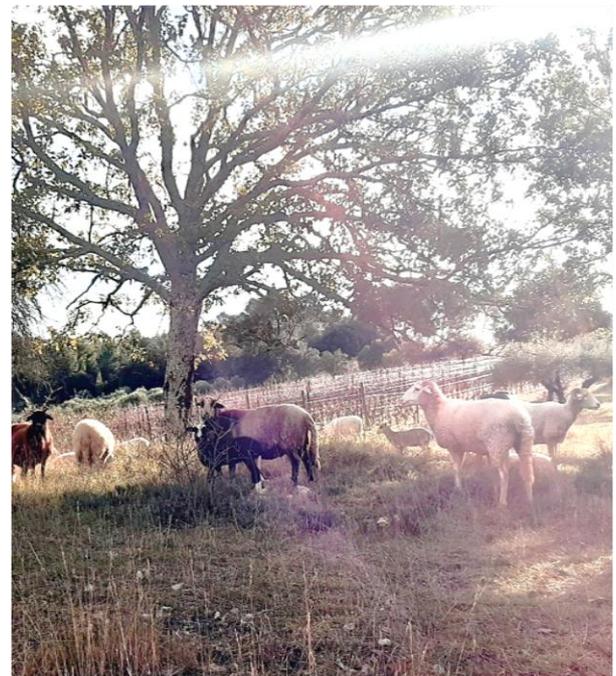


## Bergerie du Fenouillet

- Main d'œuvre: 5 salariés permanent + salariés saisonniers (travaux viticoles)
- Localisation : Vacquières , Hérault (34)
- Viticulture (cave particulière), oléiculture, prairies
- Œnotourisme (gîtes, vente au domaine)
- Elevage ovin allaitant depuis 2014, apiculture
- Création du domaine début 2000, en AB depuis 2019



**« Les brebis entretiennent le domaine naturellement, les abords, les garrigues et aussi les vignes. »**



## Des motivations multiples

### Motivation patrimoniale et économique

La première motivation est l'entretien des terrains du domaine : les abords des bâtiments de manière prioritaire, ainsi que les garrigues. « Cela n'était pas envisagé pour les vignes ni les prairies au départ ».

### Motivation technique

Le pâturage des surfaces cultivées est motivé par le besoin de ressources complémentaires pour assurer l'alimentation du troupeau tout au long de l'année.

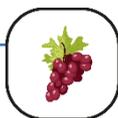
### Motivation environnementale

Un objectif était de « ramener des animaux sur le domaine, de l'animation, le bruit des cloches... de faire vivre le domaine et de travailler sur la biodiversité locale » (choix d'une race locale).

### Motivation commerciale

C'est aussi un projet marketing, « un moyen de communication positive pour vendre du vin et pour l'accueil sur le domaine ».

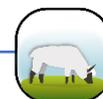
## Atelier végétal



vigne

- SAU : 132 ha
- dont 30 ha de vignes, 22 ha de prairies et 80 ha de surfaces pastorales
- Vignes sur coteaux et en plaine
- Conduite en AB depuis 2019

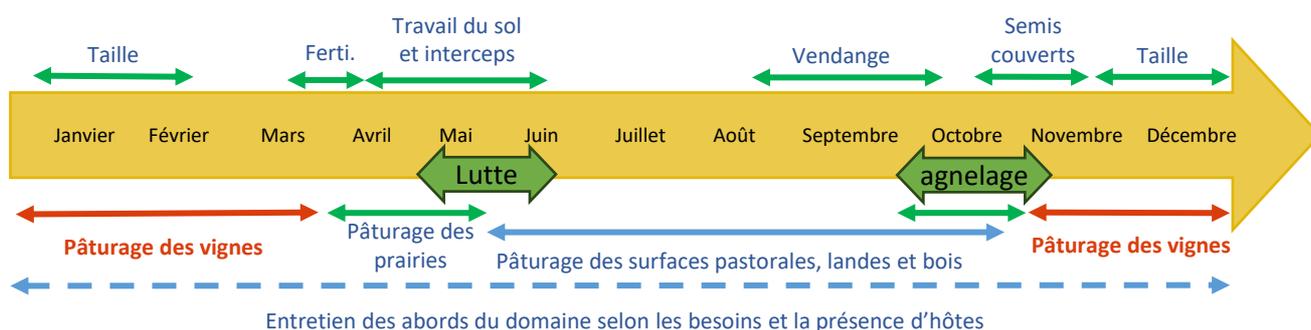
## Atelier d'élevage



élevage ovin

- 70 brebis et agnelles
- Race locale rustique Raiòle
- Conduite du troupeau
- Un agnelage par an (55 agneaux environ.)
- Vente directe localement des agneaux

**Les vignes sont pâturées de début novembre à fin mars, en parc mobiles et tournant toutes les semaines au maximum**



## Comment pilotez-vous cette pratique ?



**La gestion du troupeau est confiée à un salarié en particulier, en tant que gardien, il est présent en permanence sur le domaine. Il pilote l'atelier élevage en lien avec les autres salariés chargés des autres productions**

### Conduite des animaux en plein air intégral

- « Les prairies assurent en priorité nos besoins de pâturage et de stocks ». C'est un autre éleveur qui fauche les prairies (foin et refus) mais 9 à 15 tonnes de fourrage sont conservées pour pallier le manque de ressources en été/début d'automne et alimenter les ânes du domaine, conduit uniquement en garrigues.
- Une cuve de 1 000 litres, équipée d'un abreuvoir à niveau constant, est régulièrement rechargée et déplacée sur les parcs.
- Lutte de printemps : tri des agnelles et des brebis « à problème » pour faciliter l'agnelage (seul moment où il y a 2 lots). Elle est organisée dans un parc fixe et dédié pour ne pas déplacer ce lot pendant plus d'un mois. L'autre lot continue les rotations en parcs mobiles.
- L'agnelage à l'automne (env. 45 mises bas) se déroule sur un parc spécifique de prairie et de bois, équipé d'un petit abri, proche et facile à surveiller.

### Conduite des cultures

- Enherbement naturel présent sur la majeure partie des vignes. Cependant, les défriches sur sol caillouteux et superficiels offrent moins d'herbe.
- Les couverts (engrais verts, etc.) ne sont pas pâturés, car ils sont maintenus trop tardivement pour l'envisager. Les plantiers et les oliviers ne sont également pas pâturés.
- **Des parcs mobiles tournants sont implantés, avec la pose de filets électrifiés sur environ 2 ha. Les parcs intègrent généralement d'autres types de surfaces que les vignes (prairies, landes...) afin d'assurer une diversité alimentaire et de permettre aux animaux de s'abriter.**
- Les opérations de taille ne perturbent pas le pâturage

### Critères d'entrée et sorties des parcelles

- Le pâturage des vignes débute après la chute complète des feuilles, à la mi-octobre au plus tôt. Il prend fin au plus tard à la mi-avril, avant le débourrement des parcelles et cépage les plus tardifs.
- La rotation s'effectue de proche en proche autant que possible pour limiter les déplacements.
- Le pâturage est complet mais sans surpâturage (4 à 7 jours par parc avec 5 ou 6 UGB/ha).

## Quels sont les intérêts et les avantages de la pratique ?



### Technique

- Concernant l'atelier viticole, le **pâturage retarde le premier passage d'intercep**, il évite le premier coup de gyrobroyeur et permet de passer directement au travail du sol.
- Le passage des animaux contribue à l'amélioration et au développement de la vie du sol.

### Economique

- L'élevage est une activité de diversification pour l'exploitation.
- Sur le plan marketing : forte utilisation de l'image de la brebis et des animaux pour vendre et valoriser les vins produits sur le domaine.

### Social

- L'élevage est vecteur d'image positive. Il apporte de la vie sur le domaine et améliore les conditions de travail.

### Environnemental

- La mise en place du troupeau permet une gestion des landes et des bois intéressantes écologiquement: elle a permis de restaurer et de maintenir une mosaïque de milieux plus diversifiée et riche en biodiversité.



## Les résultats obtenus sont-ils à la hauteur des attentes ?



### Technique

- Le pâturage est intéressant pour l'entretien des abords et des surfaces pastorales. Il constitue **une solution satisfaisante pour la gestion de l'enherbement dans les vignes**, avec cependant les réserves suivantes:
  - Le pâturage des couverts n'est pas possible en raison des périodes d'intervention.
  - Au printemps, un travail du sol reste indispensable pour limiter la concurrence hydrique de l'herbe avec la vigne, nécessitant plusieurs passages sur les secteurs « poussants ».
- Aucun dégât problématique n'a été constaté.

### Economique

- La vente directe et l'autonomie alimentaire du troupeau permet a priori d'équilibrer cet atelier mais il n'existe pas de comptabilité analytique permettant de réellement chiffrer ses résultats économiques.
- L'évolution des règles d'éligibilité aux aides PAC a entraîné une perte économique problématique pour l'équilibre économique de l'atelier.
- L'image de l'élevage constitue un atout pour la vente des produits du domaine, en cohérence avec la démarche environnementale et la labélisation Bio. Elle est également très positive pour l'agritourisme, même si la présence des animaux à proximité des gîtes est évitée.

### Social

- La vente des agneaux permet de développer du relationnel avec une clientèle locale avec des « *super retour sur la qualité de produit !* »
- L'élevage d'une race locale a favorisé le travail en collaboration avec d'autres éleveurs, notamment au sein d'une association de gestion et de protection de la race (vente d'animaux reproducteurs, sélection).

### Environnemental

- L'élevage s'inscrit parfaitement dans la démarche agroécologique globale menée sur le domaine. Il contribue significativement à la préservation de la biodiversité (conservation d'une race locale, gestion des surfaces pastorales et des abords de parcelles).

## Quelques points de vigilance



### Attention au temps de travail ...

- La principale contrainte de l'activité est le temps : « *L'activité est vraiment chronophage* ».
- L'élevage implique **une astreinte quotidienne**: surveillance des animaux, suivi du pâturage sur les parcs, pose et surveillance de l'état clôtures (passage de sanglier) etc. .
- La pose des clôtures nécessite parfois un débroussaillage préalable, il est donc préférable de privilégier un linéaire facile à clôturer et à surveiller: le parcellaire regroupé constitue un réel avantage.
- Sans chien de troupeau, il est parfois nécessaire de travailler à plusieurs pour déplacer le troupeau.
- Des **pics de travail sont également à prévoir**, pour l'agnelage par exemple, ainsi qu'une gestion plus complexe pendant les saisons de forte activité sur les vignes.

### ... et à l'équilibre économique

- La situation économique sur le domaine et sur le marché du vin pousse le responsable d'exploitation à **reconsidérer plus précisément le coût réel de l'atelier ovin**, notamment en termes de temps de travail : « *dans une situation tendue comme aujourd'hui ce n'est pas évident, on ne se lancerait peut-être pas actuellement* ».

### Rester vigilant pour éviter les dégâts

- Il faut éviter de mettre les brebis en condition humide, sur sols peu portant, afin d'éviter une dégradation du sol.
- « *Nos vignes sont taillées en chandelier : des risques de casse existent sur les bras fragiles, sous le fil porteur, en particulier sur les jeunes vignes. Une gestion calme et sereine du troupeau (pas de chien) permet de limiter ces risques* ».

## Et des conseils pour réussir



### Diversité des surfaces disponibles

- « *Si on a que des vignes ça ne fonctionne pas* ». Ici, le pâturage des vignes est complémentaire aux autres ressources: il permet de préserver celles-ci pour les autres saisons. Les prairies offrent de l'herbe de qualité et permettent de faire des stocks indispensables à l'autonomie alimentaire de l'atelier

### Un développement progressif

- Il permet **d'acquérir les compétences** et une meilleure adaptation des pratiques. « *les connaissances d'un ancien berger, viticulteur au village nous ont beaucoup aidées!* ».
- C'est un moyen de mieux intégrer cette nouvelle activité et de construire un projet plus cohérent, en particulier pour respecter **l'équilibre sol/troupeau** et assurer son **autonomie alimentaire**.
- « *En 2014 nous avons commencé avec 25 brebis et avons développé petit à petit le troupeau. Actuellement, les différentes surfaces du domaine permettent de couvrir à 100% les besoins du troupeau.* »

### Trouver la bonne formule

- En 2011, un éleveur de brebis en recherche de foncier a sollicité le domaine. Cependant, des désaccords relatifs à la gestion des surfaces et au niveau de pression pastorale sont survenues. Le choix a été fait de poursuivre la pratique, mais **en développant un atelier d'élevage sur le domaine**.
- Point crucial, le salarié chargé de l'atelier est présent sur place, disponible et possède un véritable goût pour cette activité.

Rédaction : Sylvain MICOLA – Chambre d'Agriculture de l'Hérault- [micola@herault.chambagri.fr](mailto:micola@herault.chambagri.fr)

Contact : Mélanie GOUJON – Chambre d'Agriculture des Pays de Loire – [melanie.goujon@pl.chambagri.fr](mailto:melanie.goujon@pl.chambagri.fr)

Soutien méthodologique : Paola SALAZAR – INRAE, UMR Agronomie – [paola.salazar@inrae.fr](mailto:paola.salazar@inrae.fr)

Retrouvez tous les résultats du projet sur : [www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/...](http://www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/...)

ESPERE est un projet lauréat REFLEX 2023.

La responsabilité du Ministère en charge de l'Agriculture ne saurait être engagée.

